

## Charte des accompagnateurs du pédibus DanCa



Prénom	et nom				
	CLIIOIII	 	 	 	

Durée de l'expérimentation du pédibus DanCa : du mardi 7 juin au jeudi 7 juillet

## À quoi vous vous engagez

## En tant qu'accompagnateur

- Je m'engage à assurer, à titre bénévole, l'encadrement du pédibus et à répondre à la confiance que placent en moi les parents qui me confient leur(s) enfant(s) sur la ligne de pédibus.
- Je m'engage à respecter les horaires définis pour la ligne de pédibus dont j'ai la charge.
- J'ai autorité sur le groupe, je m'engage à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le pédibus.
- Je m'engage à respecter le code de la route, les règles sanitaires exigées et les règles élémentaires de sécurité. En particulier :
  - A. Je prends en charge uniquement les enfants inscrits.
  - B. Je m'assure que les enfants marchent deux par deux.
  - C. Je contrôle tout au long du chemin le nombre d'enfants.
  - D. Quand l'occasion se présente, je leur apprends les règles élémentaires du code de la
  - E. Je veille à ce que les enfants n'aient pas un comportement dangereux envers les autres.
  - F. Je porte ma chasuble.
  - G. Dès lors qu'il y a plus de six enfants, je respecte le rôle des deux accompagnateurs autant que possible : le premier devant emmène le groupe et surveille l'heure ; le deuxième surveille le comportement des enfants, il peut arrêter le groupe à tout moment.
  - H. Je m'engage à accompagner les enfants de maternelle jusqu'à la porte de l'école et les enfants de primaire jusqu'à la grille de l'école.
- En cas d'imprévu me mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur le jour convenu, je m'engage à prévenir rapidement le référent de ligne et si possible, à trouver un remplaçant.

<u> </u>	ar	ヽっt		
. )	L J	nat	u	$\overline{}$